



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Calcul du facteur d'équivalence
Secteurs institutionnel/commercial et industriel - Baie-James
À compter du 1er janvier 2023

	Cotisation versée par le salarié au régime de retraite	Cotisation versée par l'employeur au régime de retraite	Taux de calcul du facteur d'équivalence
Occupations			
Chauffeur de chaudière à vapeur	2,916	4,410	7,326
Chauffeur, classe IV	2,150	4,410	6,560
Commis	0,700	4,410	5,110
Conducteur de camion			
classe AA	3,566	4,410	7,976
classe A	3,276	4,410	7,686
classe B	3,060	4,410	7,470
classe C	2,960	4,410	7,370
Gardien	0,000	4,410	4,410
Homme de service sur machines lourdes	2,960	4,410	7,370
Magasinier	2,470	4,410	6,880
Manoeuvre (journalier)	2,960	4,410	7,370
Manoeuvre (pipeline)	3,020	4,410	7,430
Manoeuvre spécialisé (couverture)	2,990	4,410	7,400
Manoeuvre (maçonnerie)	3,100	4,410	7,510
Manoeuvre en décontamination	3,360	4,410	7,770
Manoeuvre spécialisé	3,020	4,410	7,430
Manoeuvre spécialisé (carreleur)	3,280	4,410	7,690
Manoeuvre (travaux de couverture)	3,040	4,410	7,450
Opér. d'appareils de levage cl.A	3,790	4,410	8,200
classe B	3,620	4,410	8,030
Opérateur de génératrice	3,500	4,410	7,910
Opér. de pompes et compres.	3,220	4,410	7,630
Opér. de p. et compr. (p. à ligne)	3,220	4,410	7,630
Op. d'usines fixes ou mobiles	3,690	4,410	8,100
Préposé aux pneus et au débosselage de machines lourdes	3,360	4,410	7,770
Soudeur	3,570	4,410	7,980
Soudeur de pipeline et soudeur de distribution	4,580	4,410	8,990
Soudeur en tuyauterie	4,580	4,410	8,990
Spécialiste en branchement d'immeubles (gas fitter)	3,790	4,410	8,200